



Communiqué 2025-26/04

[Site web](#)

Le 13 mars 2026

OBJET: INFO-CA

La présente vise à vous informer de certains suivis du conseil d'administration.

PÉRIODE DE DÉGEL

Les conditions climatiques particulières de cette année font en sorte que nos chemins sont actuellement complètement gorgés d'eau et en très mauvais état à certains endroits. Toute circulation de poids lourds causerait inévitablement des dommages importants. On peut s'attendre à un printemps particulièrement difficile cette année.

D'ailleurs, une grande quantité de pierres a été livrée à un résident des Sommets cette semaine en empruntant nos chemins. Malgré les dommages évidents que cela occasionnait, les camions ont continué à circuler, entraînant une détérioration importante de certaines portions de notre réseau. Plusieurs d'entre vous ont sans doute remarqué ces dommages; nous sommes présentement à évaluer la situation.

Le MTQ publie chaque année des dates officielles pour la période de dégel afin de restreindre la circulation des véhicules lourds. Pour notre secteur, ces dates s'étendent du 16 mars au 15 mai cette année. Cependant, ces restrictions s'appliquent uniquement aux chemins publics et correspondent rarement à la réalité du terrain. Le redoux exceptionnel de cette semaine a rendu nos chemins particulièrement vulnérables. Conséquemment, les propriétaires de chemins privés doivent s'autoréguler, car finalement, c'est nous qui devons assumer les coûts des réparations.

Afin de prévenir toute détérioration supplémentaire, nous proposons d'appliquer dès maintenant la période de dégel à nos chemins et demandons à tous nos membres de restreindre l'accès aux véhicules lourds, sauf en situation d'urgence, et ce, jusqu'à ce que la situation soit rétablie et que nos chemins aient retrouvé leur capacité portante normale. Si vous devez autoriser l'accès à un poids lourd, veuillez-nous en informer au préalable.

Merci de votre collaboration.